

**THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E.**

Président du Conseil d'Administration : **M. ALY EMIN YERIA**  
Vice-Présidents : **M. Georges ALLEMANN** et **M. Ladislav PATHY**

**ASSURANCES :**  
INCENDIE, ACCIDENTS, TRANSPORTS, etc.

Siège Social ALEXANDRIE : Immeuble de la Société 33, Blvd. Saad Zaghloul  
Succursale au CAIRE : Immeuble de la Société 23, rue Kasr El Nil

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

**International Watch Co**

SCHAFFHOUSE  
QUALITE ET TRADITION  
chez  
**HOROVITZ & Cie**  
JOAILLIERS  
Montres de Marque  
29, Rue Chérif Pacha  
ALEXANDRIE

## Le problème des prix et salaires

### Comment parer aux tendances inflationnistes?

L'évolution actuelle de la conjoncture et les dangers qui peuvent en résulter pour l'économie du pays ont incité le Conseil fédéral à discuter avec les représentants des grandes associations d'employés et d'employeurs l'ensemble de la situation créée par le mouvement ascensionnel des prix et des salaires, avec les tendances inflationnistes qu'il comporte. Ces conférences ont eu lieu au Palais fédéral. Elles étaient présidées par M. Holenstein, chef du Département de l'Economie publique, assisté de M. Streuli, chef du Département des Finances et des Douanes des membres de la direction générale de la Banque Nationale et de plusieurs hauts fonctionnaires. La conférence a été ouverte par M. Holenstein, président de la Fédération suisse des syndicats chrétiens nationaux, qui a souligné l'importance de l'Union syndicale d'associations de syndicats chrétiens, l'Union, suisse des syndicats autonomes et la Fédération suisse des sociétés d'employés; celle avec les associations d'employeurs, groupait l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, l'Union suisse des Arts et Métiers, l'Union centrale des associations patronales suisses, l'Union suisse des paysans et l'Association suisse des banquiers.

Le conseiller fédéral Holenstein a renseigné la presse sur les raisons qui ont motivé ces conférences et sur les premiers résultats atteints. Si la conjoncture dont la Suisse bénéficie depuis des années est en soi une chose heureuse, a-t-il en substance le Chef du département de l'Economie publique, elle n'est présente pas moins certains dangers dus au mouvement ascensionnel des prix et des salaires. Ce mouvement favorise l'inflation et il doit se poursuivre, voire s'accroître, il pourrait être cause de sérieux troubles économiques et sociaux. C'est surtout depuis le début de cette année que la situation s'est modifiée. Les deux conférences ont permis des discussions très franches et tant du côté des travailleurs que du côté patronal, on a fait preuve de compréhension, de part et d'autre, on est disposé à poursuivre les discussions en séance comme, après la période des vacances.

Il a été suggéré, en outre, de constituer une commission chargée spécialement d'étudier le problème des prix et des salaires, en relation avec la politique conjoncturelle.

De l'opinion du Conseil fédéral, la cause de l'évolution en cours est diverse. C'est d'une part, l'extension considérable de notre appareil de production au moyen de gros investissements. C'est, d'autre part, la hausse des salaires qui, ne pouvant être limitée aux branches les plus favorisées par la conjoncture, ne peut manquer de favoriser l'inflation. La hausse des prix des matières premières et des produits que nous achetons à l'étranger contribue également à accroître les risques d'inflation, tout comme aussi le fait, fort regrettable, que notre population s'abandonne de plus en plus à l'idée que l'inflation est plus ou moins inévitable. Un tel état d'esprit est dangereux et il faut y obvier. Il n'est pas douteux que l'inflation, si elle se poursuit, aura des conséquences néfastes pour les salaires en général, pour toutes les institutions sociales et aussi, à la longue, pour notre économie, dont la capacité de concurrence sur le marché mondial en sera compromise.

Le Conseil fédéral se préoccupe depuis longtemps des mesures à prendre. Elles peuvent être, par exemple, d'ordre budgétaire et monétaire, alors que sur le plan économique les possibilités de l'Etat sont limitées, du fait que nous vivons sous le régime de l'économie libre et non pas de l'économie dirigée. Parmi les

mesures déjà prises, il faut citer la libéralisation des importations — avec certaines exceptions — dans le cadre de l'OECE, l'allègement du marché du travail par l'appel à la main d'œuvre étrangère et la constitution de réserves de crise. En revanche, les possibilités offertes par la diminution de certains droits de douane sont limitées. Mais il s'agit là, somme toute, de l'avis du Conseil fédéral, de simples paliatifs et c'est à l'économie elle-même qu'il incombe de réagir.

Lors des deux conférences, le président de la direction générale de la Banque Nationale suisse, M. Schwegler, a donné divers renseignements sur les mesures de politique financière de la Confédération et de la B.N.S. Pour ne pas accroître inutilement la liquidité monétaire, d'importants capitaux ont été stérilisés.

Les avois bloqués en vertu d'une convention passée entre les banques, les établissements d'assurance privés, les fonds de compensation de l'AVS et la SUVEL d'une part, la B.N.S. d'autre part, se montent à 360 millions de francs. Actuellement, les banques se montrent plus réticentes dans l'octroi de crédits pour des affaires à caractère spéculatif ou risqué.

Le chef du Département de l'Economie publique a enfin fait appel à l'esprit de compréhension et de sagesse des organisations consultées, ainsi qu'à leur collaboration en vue de trouver les solutions qu'exige la situation. Il importe, a-t-il dit, de se montrer raisonnable dans ses revendications et de consentir certaines concessions dans l'intérêt bien compris du peuple en général et du pays. Certes, il n'est nullement question pour l'instant, tant d'un côté que de l'autre, de conclure un nouvel accord de stabilisation. L'essentiel, a dit M. Holenstein, c'est que le contact soit maintenu et que les discussions reprennent après les vacances.

M. Hummler, délégué du Conseil fédéral à la création de postes de travail, a également insisté sur la nécessité de certains investissements, relevé que les réserves de crise ont passé de 289 à 332 millions de francs du 1er janvier au 30 juin 1956 et exprimé le désir que les parties s'accroissent un temps de réflexion, ne commettent pas d'imprudences et s'efforcent de freiner le plus possible le mouvement inflationniste.

A la fin de la conférence de presse, M. Holenstein a encore indiqué que la Confédération prendra contact avec les cantons, après les vacances, en vue d'obtenir une diminution du volume des travaux publics dans les cantons et les communes.

### Les perspectives du marché charbonnier européen pour le 3ème trimestre de 1956

Des experts d'une vingtaine de pays d'Europe et des Etats-Unis, réunis sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe, viennent d'examiner les difficultés qu'éprouvent un certain nombre de pays à s'approvisionner en coke. Ils ont constaté, sur la base d'un rapport du Secrétariat de la Commission et des renseignements fournis par les gouvernements, que le plein développement de la production sidérurgique en Europe était entravé par la pénurie de coke. Les pays scandinaves notamment éprouvent des difficultés à se procurer suffisamment de coke pour les besoins domestiques en vue de la prochaine campagne de chauffage. Des propositions ont été faites dans le dessein de surmonter ces difficultés.

En ce qui concerne les perspectives du marché du charbon pour le 3ème trimestre 1956, les experts qui ont examiné les programmes de production, de demande et d'échanges soumis par les gouvernements pour le dit trimestre, constatent que les besoins en coke de la sidérurgie semblent devoir augmenter en raison de la situation toujours difficile. Cependant les disponibilités en coke polonais pour la consommation domestique ont sensiblement augmenté. L'URSS, a elle aussi augmenté ses disponibilités en coke, ce qui aidera à combler le déficit.

La demande de charbon semble devoir augmenter fortement dans un certain nombre de pays au cours du troisième trimestre, notamment pour reconstruire les stocks très dégraisés des consommateurs dans les pays de l'Europe continentale pendant la vague de froid de février.

Quant au problème de l'offre, les principaux changements consistent en une baisse saisonnière de la production en Belgique et au Royaume-Uni où les mineurs prennent leurs congés payés pendant les mois d'été. Il y aura par contre une augmentation de la production en Allemagne occidentale. Bien que les exportations de charbon de la Pologne et du Royaume-Uni vers les pays du continent semblent devoir être supérieures à

### POUR ATTENUER LES CONSEQUENCES DU GEL DANS L'AGRICULTURE

La Division de l'Agriculture et l'Administration fédérale des bleds commencent à...

Les Chambres, ayant pris, au cours de la session de juin, un arrêté urgent qui institue des mesures extraordinaires pour atténuer les conséquences du gel dans l'agriculture, le Conseil fédéral vient d'édicter les prescriptions d'exécution nécessaires. L'arrêté fédéral prévoit le versement d'une indemnité de 250 francs par hectare d'arabes détruites entièrement, de 150 francs à condition que le dommage ait été déclaré lors de l'ouverture du mois d'avril. Les Offices cantonaux et communaux de la culture, des champs sont chargés de vérifier sans tarder les superficies annoncées, à moins qu'ils ne l'aient déjà fait. Les producteurs pourront toucher les indemnités dès que ces contrôles seront achevés. Les cantons désirant obtenir un appoint pour indemniser les propriétaires de cultures de légumes d'hiver, de fraises et de colza ou encore de prairies artificielles gelées devront en faire la demande à la Division de l'Agriculture le 31 octobre 1956 au plus tard.

Le Conseil fédéral a pu en outre prendre des dispositions pour assurer l'approvisionnement en semences de froment d'automne lors de la prochaine campagne. A cet effet, il a demandé à l'Administration des bleds de prélever sur ses stocks de froment triable les lots pouvant servir de semence et de les faire trier pour les mettre dans le commerce. La récolte des

**A l'occasion du Courban Bairam, nous présentons à nos lecteurs musulmans, nos meilleurs vœux de Bonheur et de Prospérité.**

### La pénurie de main d'œuvre dans l'horlogerie

M. Paul Renggli, président du conseil d'administration d'ASUAG, a évoqué récemment le problème que pose la pénurie de la main-d'œuvre. M. Renggli a dit notamment :

« La pénurie de main-d'œuvre restera selon toutes probabilités un problème difficile pour l'industrie suisse au cours des prochaines années. Selon des chiffres intéressants publiés récemment, la population dite « active », comprenant les personnes de 20 à 65 ans, a, au cours de ces 70 dernières années, augmenté dans une proportion plus forte que la population totale de la Suisse. Il en sera autrement au cours des 15 prochaines années, pendant lesquelles le pourcentage d'augmentation de la population totale sera supérieur à celui de l'augmentation de la population dite « active ».

On a escompté que, en 1970, le nombre des « actifs » ne sera que de 5,5 0/0 supérieur à celui de 1950, tandis que la population totale sera, elle, supérieure de 15 0/0 à celle de 1950.

Ces chiffres nous permettent de sérieuses réflexions sur la solution du problème de la création de main-d'œuvre supplémentaire. Ils s'opposent au vœu largement diffusé d'une réduction du temps de travail par l'augmentation de la durée des vacances, par l'introduction de la semaine de cinq jours, par l'augmentation des jours fériés, etc. Lorsqu'un nombre proportionnellement moindre de tra-

vailleurs doit pourvoir, dans un temps réduit, aux besoins d'une population proportionnellement plus importante, le résultat social — et de ce fait même le standard moyen de vie — diminue inéluctablement, à moins que la production ne soit considérablement augmentée pendant ce temps de travail réduit.

Cette considération démontre l'importance que revêt la rationalisation de toute activité productive. L'industrie horlogère suisse, sous la pression de la concurrence du marché mondial, s'est engagée dans cette voie depuis des décennies déjà, et c'est aux résultats de cette rationalisation qu'elle doit sa forte position sur le marché mondial. La part du travail humain nécessaire à la fabrication d'un même produit industriel est aujourd'hui beaucoup moins importante qu'à la fin du siècle dernier. La difficulté de trouver de la main-d'œuvre obligera certainement l'industrie à de nouvelles mesures de rationalisation, aussi bien dans sa conception que dans l'encouragement au travail en grandes séries qui, on le sait, joue un rôle considérable dans l'augmentation de la production ».

M. Renggli a mentionné d'autre part une initiative intéressante d'Ebauches S.A., qui, pour parer aux difficultés auxquelles se heurtent les tentatives de recruter de la main-d'œuvre supplémentaire, a ouvert un atelier dans un village montagnard du Valais. Cet atelier fabrique quel que pièces détachées dont la fabrication n'offre pas trop de difficultés pour des ouvriers rapidement instruits. « L'essai a pu constater M. Renggli, dans le cadre modeste qui lui était dévolu, a réussi. Il représente, pour une de nos fabriques de la plaine une petite décharge d'une part, et pour l'un de nos villages de montagne menacé une aide certaine d'autre part. Actuellement, 48 personnes sont occupées à Volledges. Pour qu'un tel essai puisse réussir, il importe qu'il ait été minutieusement préparé et que l'on prenne en considération tout particulièrement les contingences et coutumes locales, notamment les besoins de l'agriculture.

### LE CENTRE SUISSE DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN COTE D'IVOIRE

Dans un pays comme la Suisse qui ne possède aucun accès direct à la mer et dont le sol est tantôt cultivé de façon intensive, tantôt recouvert par une industrie envahissante, le naturaliste est obligé de se retrancher dans les seules zones alpines demeurées, à peu près, intactes. Toutefois, dans ces régions montagneuses, la nature revêt un aspect assez monotone parce que les conditions climatiques, à quelques exceptions près, y sont partout identiques pour une même altitude.

Si l'on veut que nos universités puissent former des savants dans le domaine des sciences naturelles, il est indispensable pour les étudiants de se familiariser avec la nature sous ses aspects les plus divers et qu'il leur soit donné, en outre, l'occasion d'observer et d'étudier sous d'autres latitudes les conditions biologiques et associations de plantes ou d'animaux. C'est ainsi, seulement, que les résultats obtenus théoriquement, pourront être confrontés avec les faits tels qu'on les observe dans la nature. On peut, par exemple, élever des Termites en Europe dans des conditions de laboratoire aussi voisines que possible des conditions naturelles permettant ainsi d'étudier un certain nombre de leurs particularités biologiques. Toutefois, il sera toujours nécessaire de confronter ces résultats avec les renseignements obtenus par l'observation de termitières naturelles où, malgré tout, les conditions de vie sont différentes.

Depuis une soixantaine d'années et jusqu'à la dernière guerre mondiale, les savants suisses ainsi que les étudiants de nos universités avaient la possibilité de s'initier aux recherches en pays tropicaux au laboratoire de Buitenzorg, à Java, dans les anciennes Indes néerlandaises. Peu après la guerre, l'Office français de la recherche scientifique outre-mer, créait à Adiopodoumé, en Côte d'Ivoire, à quelque vingt kilomètres d'Abidjan, un Centre intercolonial d'études, équipé de laboratoires, destiné à former de futurs agronomes des pays chauds. La Suisse fut invitée à occuper une parcelle du terrain réservé à la station française et d'y édifier un laboratoire destiné à des recherches scientifiques de base.

Grâce à la constitution d'une fondation privée, la somme nécessaire à cette construction put être réunie et le Centre inauguré en janvier 1952. Le laboratoire, à proximité duquel se trouve la maison du directeur, est situé au haut d'une pente dominant la lagune Ebrié. Par ailleurs, ces bâtiments sont, pratiquement, adossés à la forêt tropicale. Le Centre est équipé de façon moderne et le chercheur y trouvera la plupart des instruments dont il pourrait avoir besoin. Prévu pour trois personnes, le laboratoire est, en outre, muni d'une chambre climatisée qui permet de réduire fortement le degré d'humidité et partant, de réaliser certaines expériences qu'il n'eût pas été possible de faire autrement. Seuls le directeur et sa femme logent au Centre tandis que les chercheurs sont hébergés à l'hôtel des étudiants français où ils se trouvent en contact journalier avec des jeunes collègues de camarades dont la formation scientifique et les idées sont parfois très différentes des nôtres. De tels contacts sont importants et suscitent une meilleure compréhension mutuelle.

Adiopodoumé est situé à environ 5 degrés sous l'équateur et possède, par conséquent, un climat tropical humide très caractéristique. La température moyenne, annuelle, est d'environ 27 degrés C et l'humidité de 80 0/0. On y rencontre deux saisons des pluies, la grande (avril-juillet), durant laquelle il tombe environ 1 m. 20 d'eau et, une petite (octobre-novembre), où il ne tombe que 30 cm. Entre ces deux saisons des pluies se trouvent deux saisons sèches; la première s'étendant de décembre à mars et la seconde, d'août à septembre. Le maximum annuel de température, 33 degrés C, est atteint durant les mois de février, mars et avril.

Un des aspects les plus intéressants de la Côte d'Ivoire se trouve être, pour le biologiste, la variété de son climat et, par conséquent, de sa couverture végétale ainsi que sa faune. Les conditions de climat mentionnées plus haut, se rapportent, essentiellement, à la Base Côte, à la zone des lagunes, de la forêt primaire et secondaire. Plus au nord, la forêt s'éclaircit devant la savane boisée où le climat et les conditions biologiques sont très semblables à celles qui existent au Soudan, à savoir, une sécheresse et une température moyenne élevées.

Le sol est formé, en Côte d'Ivoire, par des roches très anciennes, granitiques et gneiss. Seule dans la région

par le prof. Jean G. BAER de l'Institut de Zoologie de l'Université de Neuchâtel

des lagunes et dans l'est du pays, apparaissent quelques dépôts calcaires fossilifères. Enfin, sous l'effet du climat, le sol dénudé s'est transformé en latérite, sorte de terre rouge riche en oxydes de fer et de manganèse et d'où la pluie a extrait tous les sels alcalins.

Depuis 1951, la lagune Ebrié communique avec la mer par le canal de Vridi qui permet aux navires d'aborder, directement, à Abidjan. Au point de vue biologique, ce canal favorise le mélange d'eau de mer et d'eau douce à l'intérieur de la lagune. Les effets de la salure graduelle de l'eau se font nettement sentir sur la faune et sur la flore qui peu à peu se transforme et s'adapte à ces conditions nouvelles.

Toutefois, pendant la saison des pluies, la quantité d'eau douce amenée dans la lagune par les rivières, est telle que l'eau de celle-ci devient douce. Pendant la saison sèche, au contraire, l'eau de la lagune devient de nouveau fortement saumâtre. Il s'ensuit un rythme de la faune dont les éléments présentent des degrés plus ou moins fortement prononcés d'euryhalinité.

Grâce à un réseau routier important, il est possible de circuler, en automobile, dans la plus grande partie du pays et le bateau ou la pirogue permettent l'exploration de la lagune ainsi que celle des îles qui s'y trouvent.

Dans un pareil cadre de nature primitive, les problèmes théoriques reprennent leur véritable aspect et suscitent, de la part du naturaliste, des efforts sans cesse renouvelés en vue de les résoudre.

La flore et la faune de la Côte d'Ivoire ne sont pas encore connues de façon adéquate et chacun peut y faire des découvertes intéressantes, voire inédites.

Destiné essentiellement aux étudiants avancés et aux maîtres de nos hautes écoles, le Centre est géré par une commission de cinq membres, désignée par la Société helvétique des Sciences Naturelles. Son exploitation est, en partie seulement, assurée grâce à un subside annuel de la Confédération.

### La Fédération internationale des ouvriers sur métaux et les événements de Poznan

Le Conseiller national Ad. Gradedel, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM), a fait à la presse la déclaration suivante :

Les ouvriers métallurgistes polonais, comme ceux d'Allemagne orientale, ont révélé au monde de libre qu'ils sont restés attachés aux traditions démocratiques qui font la fierté de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux.

En manifestant dans la rue pour réclamer du pain et des sa-

laires décents, ils ont fait usage d'un droit qui n'est pas contesté aux travailleurs des pays démocratiques. En protestant contre l'accélération du rythme de la production sans que les salaires soient adaptés en conséquence, ils ont fait ce que les métallurgistes font couramment dans tous les pays libres du monde, sans que pour cela les Gouvernements recourent à l'emploi des tanks et de l'armée pour faire taire les protestations ouvrières.

Le communiqué officiel du Gouvernement polonais reconnaît que la situation économique des ouvriers est difficile et que les grèves des métallurgistes sont fondées.

Au lieu de distribuer aux travailleurs le pain qu'ils réclament, le Gouvernement a répondu par la fusillade, les arrestations et les emprisonnements.

Pour réprimer la voix populaire, les dirigeants communistes, n'ont pas hésité à recourir à une répression sanglante qui dépasse en horreur la brutalité du régime franquiste lors des présentes grèves de protestation des métallurgistes espagnols. Les revendications des métallurgistes polonais sont d'ordre économique d'abord. Elles ont rencontré la sympathie de toute la population de Poznan qui a manifesté par la même occasion sa solidarité aux métallurgistes en grève, son mécontentement profond contre les méthodes de contrainte et de violence du parti communiste dans toutes les circonstances de la vie communautaire, ainsi que son espoir d'un retour à un régime de liber-

té et de dignité pour les travailleurs.

En étouffant dans le sang la révolte des métallurgistes contre la tyrannie de la bureaucratie communiste, le Gouvernement a fait la preuve devant le monde entier que la condamnation des crimes et des violences de Staline n'a pratiquement rien changé aux méthodes du communisme post-Staline.

La dictature communiste reste un système qui foule aux pieds les droits les plus sacrés de la personnalité humaine, au même titre que tous les régimes totalitaires.

En accusant les ouvriers métallurgistes de Poznan de suivre les intrigues d'agents impérialistes et réactionnaires, de se mettre au service des ennemis du pays les communistes reprennent avec servilité la formule qui, pendant vingt ans, permit à Staline de persécuter l'élite de son parti, de faire emprisonner, discréditer et finalement assassiner des milliers d'innocents.

Les 8 millions de métallurgistes libres affiliés à la Fédération internationale des ouvriers sur métaux s'inclinent respectueusement devant les héros de la liberté qui sont tombés sous les balles communistes. Ils expriment aux métallurgistes de Poznan leur sentiment de fraternelle solidarité dans la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et la conquête des droits démocratiques indispensables au mouvement syndical pour remplir sa fonction naturelle : la défense de l'intérêt des travailleurs.

### QUESTIONS ET REPONSES

#### Recrutement des cadres

En réponse à une question écrite du Conseiller national O. Verney (cons. Fribourg), le Conseil fédéral reconnaît que le recrutement de sous-officiers et d'officiers se heurte, malheureusement, à de nombreuses difficultés. Les autorités militaires s'efforcent de remédier à cette situation et examinent diverses suggestions visant à simplifier l'instruction des cadres, notamment par la formation de futurs sous-officiers pendant la dernière partie de l'école de recrues, comme le préconise l'auteur de la question. Si ce projet s'avère réalisable, le Conseil fédéral proposera aux Chambres de modifier dans ce sens la loi sur l'organisation militaire.

#### Ventes à tempérament

A une question écrite du Conseiller national Aebersold (soc. Berne) concernant les ventes à tempérament, le Conseil fédéral précise que la question d'une réglementation légale des contrats de vente par acomptes et de vente avec paiements pré-alables a été débattue avec les organisations intéressées : un expert choisi en dehors de l'Administration a été chargé de préparer un avant-projet qui sera prochainement soumis aux groupements intéressés.

**NOURRISSANT et DELICIEUX L'ICE CREAM GROPPI**

Il est Pasteurisé

R.O. 76686.

Le voyage aérien le plus séduisant au monde!

**27 HEURES** d'une magnifique RANDONNÉE qu'illumine un Soleil permanent

Voyagez par LA ROUTE POLAIRE SAS vers la CALIFORNIE LOS ANGELES

La 1ère et la SEULE LIGNE DIRECTE COPENHAGUE - LOS ANGELES sans escale à New York

3 SERVICES HEBDOMADAIRES

En route: Vous visiterez en Europe, plus de pays et plus de villes sans supplément de prix.

Consultez votre agent de voyages ou SCANDINAVIAN AIRLINES SYSTEM LE CAIRE: 2, rue Champollion - Tél. 78516, 79207 ALEXANDRIE: 15, rue Chérif Pacha - Tél. 33973

AU PALAIS FEDERAL

L'AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES, EMPLOYES ET OUVRIERS DE LA CONFEDERATION

Le délai référendaire relatif à l'arrêté fédéral du 21 mars 1956 concernant l'augmentation des traitements des fonctionnaires de la Confédération n'ayant pas été utilisé, le Conseil fédéral, a constaté que cet arrêté qui a effet rétroactif au 1er janvier 1956 avait force de loi. Le Conseil fédéral a en outre approuvé, pour l'application de cet arrêté, la modification des règlements d'exécution concernant les rapports de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération. Cette modification a pour objet essentiel le remplacement des anciennes échelles de traitements par de nouvelles, plus avantageuses pour le personnel. Elle porte en outre à trois semaines au minimum le droit aux vacances des agents mineurs de la Confédération. De plus, le droit des ouvriers à des congés particuliers (décès dans la famille, etc.) est adapté à celui des fonctionnaires et employés.

RAPPORT DE SERVICE DES FONCTIONNAIRES, EMPLOYES ET OUVRIERS DE LA CONFEDERATION

Le Conseil fédéral a pris, quatre arrêtés modifiant les conditions sur les rapports de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'administration générale de la Confédération. Les nouveaux arrêtés indiquent les nouvelles minima et maxima, ainsi que l'augmentation ordinaire de traitement pour une année de service entière, pour les diverses classes de traitement. Le règlement des employés contient une disposition nouvelle à l'égard de laquelle les employés mineurs ont droit, chaque année civile, à trois semaines de vacances jusqu'à l'année civile dans laquelle ils atteignent l'âge de 19 ans. Le règlement des ouvriers fixe aussi le nouveau régime des vacances et des congés payés.

NOUVEAU ARTICLE CONSTITUTIONNEL SUR LA RADIODIFFUSION ET LA TELEVISION

Le Conseil fédéral a adopté le projet d'un nouvel article constitutionnel — art. 36 bis — sur la radiodiffusion et la télévision. En voici le texte : La législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine fédéral.

LA SUISSE ET LE MONDE

COMMUNICATION PAR TELEX ENTRE LA SUISSE ET L'AFRIQUE DU SUD Depuis le 1er juillet, des communications par télex relient la Suisse à l'Afrique du Sud, à la Rhodésie et au Nyassaland, d'autre part. Ce service fonctionne les jours d'œuvre de 9 heures à 19 heures.

ACCORDS AVEC LA FINLANDE

Du 18 au 30 juin ont eu lieu à Helsinki des négociations entre une délégation suisse dirigée par M. Kurt Locher, vice-directeur de l'administration fédérale des contributions, et une délégation finlandaise, sous la direction du ministre Otto Wartiovaara, chef de la section juridique du Ministère finlandais des Affaires étrangères, sur la conclusion d'accords tendant à éviter les doubles impositions. Un accord sur l'impôt sur le revenu et la fortune ainsi qu'un accord sur l'impôt sur les successions ont été parés. Il est prévu de signer prochainement ces deux accords à Berne et de les soumettre ensuite à l'approbation des deux Parlements.

PROTOCOLE SUISSE-ALLEMAND

Le ministre de Suisse en Allemagne, M. Huber, et le Secrétaire d'Etat aux Affaires, M. Hallstein, ont signé à Bonn un protocole additionnel à la convention en vue d'éviter la double imposition entre la Suisse et l'Allemagne.

LA SUISSE ET SES VOISINS

PROTOCOLE SUISSE-ALLEMAND (suite) Le ministre de Suisse en Allemagne, M. Huber, et le Secrétaire d'Etat aux Affaires, M. Hallstein, ont signé à Bonn un protocole additionnel à la convention en vue d'éviter la double imposition entre la Suisse et l'Allemagne.

gne du 15 juillet 1931. Le nouvel accord garantit aux personnes physiques et morales suisses l'application de la convention en ce qui concerne le prélevement sur la fortune opéré en vertu de la loi allemande sur la péréquation des charges.

En outre, en relation avec ce qui précède et compte tenu du fait que les biens allemands en Suisse ont été soumis à un traitement analogue à celui prévu par la loi sur la péréquation des charges, l'ensemble des avoirs en Suisse des citoyens suisses établis dans la République fédérale d'Allemagne ne seront pas soumis à cette dernière loi.

Le protocole additionnel devra encore être soumis pour approbation aux Parlements des deux pays.

LA VIE FINANCIERE

POSITION DE LA SUISSE A L'U.E.P.

En juin, le Service des paiements avec les pays membres de l'U.E.P. fait ressortir pour la Suisse un excédent de 26,0 millions de francs, ce qui ne s'était plus produit depuis le mois d'octobre 1955. Ce résultat tient compte du paiement des intérêts de 5,6 millions de francs dus par l'Union pour le crédit accordé par la Confédération au cours du premier semestre de 1956.

Le solde actif sera, conformément aux statuts de l'Union, réglé dans la proportion de 75 pour cent par un paiement en or ou en dollars, et de 25 pour cent par une augmentation de l'avance de la Confédération à l'Union européenne de paiements. Compte tenu des versements de : 6,0 millions de francs effectués suivant les accords de consolidation, 17,5 millions paiements initiaux provenant des nouveaux accords de consolidation conclus avec l'Angleterre et l'Italie, 4,4 millions de francs, part reçue par la Suisse sur un remboursement effectué par l'Italie à l'U.E.P.

DANS LA PRESSE

DISPARITION D'UN JOURNAL En date du 30 juin 1956, l'Indicateur de la Veveyse, hebdomadaire édité à Châtel-Saint-Denis (Fribourg), a publié son dernier numéro, après 33 ans de parution. Le chef-lieu du district fribourgeois de la Veveyse n'aurait donc plus qu'un journal, le « Messager ».

LE PRESIDENT SOKARNO A FAIT UN DON DE 10.000 FRANCS AU C.I.C.R.

Lors de la visite qu'il a faite au Comité International de la Croix-Rouge à Genève, avant de regagner son pays, M. Ahmed Soekarno, président de la République d'Indonésie, a tenu à manifester sa gratitude à l'égard de cette institution humanitaire par un don généreux de 10.000 francs somme qui vient ainsi s'ajouter à la contribution régulière que le gouvernement de Djakarta verse chaque année au Comité International de la Croix-Rouge.

DES ORCHIDEES POUR LA CROIX-ROUGE

Pour donner suite à une demande de la Croix-Rouge suisse, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge vient de s'adresser à 23 pays prenant part aux Jeux olympiques de 1956, et leur a demandé d'envoyer des orchidées au festival organisé par le « Victorian Orchid Club » de Melbourne, le 11 septembre prochain. Le bénéfice de cette manifestation...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse.)

tion, qui est traditionnellement versé à une oeuvre philanthropique, sera remis en cette « année olympique » à la Croix-Rouge suisse. Les organisateurs du festival ont offert de couvrir les frais d'envoi, de ces fleurs par avion jusqu'à Melbourne.

AVIATION

TRAFFIC AERIEN SUISSE PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1956

L'Office fédéral de l'Air communique : La statistique des aéroports pour le premier trimestre de 1956 montre un accroissement parfois très notable du trafic des aéroports de Zurich, Genève et Bâle, en comparaison des mois correspondants de 1955. A Bâle, les passagers locaux ont passé de 2829 à 3676, soit une augmentation de 30 pour cent. A Genève, de 49.299 à 62.759 (27 %) à Zurich de 86.903 à 115.100 (33 %) quant aux marchandises embarquées ou débarquées à Bâle, elle, ont passé de 122 à 149 tonnes, soit une augmentation de 23 pour cent, à Genève, de 544 à 595 tonnes (10 %) à Zurich, de 1252 à 1555 tonnes (26 %). Le transit des passagers et du fret a augmenté, mais moins que le trafic local. Les articles postaux ont été en plus grande quantité sur les trois aéroports.

LA SUISSE A REMPORTÉ DANS LES DEUX SEMESTRES DE 1956

Le Grand Conseil bernois s'est occupé des augmentations de salaires du personnel de l'Etat, proposées par le Gouvernement et par les Associations du personnel. Tous les groupes ont donné leur accord de principe aux propositions faites. Il a donc été décidé à l'unanimité : augmentation du salaire de base de 3 pour cent, de l'allocation de vie chère de 2 pour cent. L'allocation familiale annuelle passe de 240 à 300 frs. Les rentes pour les retraités et les veuves sont augmentées de 2 pour cent. Toutes ces mesures réunies représentent une augmentation de dépenses annuelles d'environ 6 millions de francs.

DANS NOS CANTONS

ARGOVIE

BROWN BOVERI ET CIE. BADEN La Société anonyme Brown Boveri et Cie a réalisé au cours de l'année 1955/56, un bénéfice net de 10.570.949 francs, y compris le solde reporté à compte nouveau. Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende de 9 pour cent, et de reporter une somme de 3.21 millions de francs à compte nouveau. Deux millions de francs sont réservés à la réserve des occasions de travail et 1,5 million de francs à chacune des deux caisses de pension des employés et ouvriers.

NOYADE

Le personnel d'une maison d'Ararai était aller visiter les chutes du Rhin. Alors que la Société allait poursuivre son excursion, on s'aperçut de l'absence de M. Kurt Arthur Glur, un ouvrier célibataire âgé de 47 ans. Un peu plus tard, un pêcheur aperçut une tête humaine qui sortait de l'eau. Le noyé fut repêché à la hauteur de Hohl. Tous les efforts pour le ramener furent vains.

FRIBOURG

COMMUNES FRIBOURGEOISES SANS IMPOT Sur les 284 communes que compte le canton de Fribourg on...

BALE

GRAND CONSEIL DE BALE-VILLE Le Grand Conseil de Bâle-Ville a voté une série de crédits complémentaires, d'un montant total de 630.000 francs, pour la lutte contre l'alcoolisme, des constructions, l'acquisition d'un appareil Roentgen, les installations portuaires du Rhin et des projets d'étude. Une vive discussion s'est engagée au sujet de la construction de l'Ecole supérieure de jeunes filles sur un terrain jusqu'ici réservé aux sports. La majorité à l'initiative estimée que les terrains balaïes encore libres doivent être réservés à la construction.

Le conseiller d'Etat Schaller a ensuite parlé du projet d'augmentation des traitements du personnel cantonal. Etant donné la hausse du coût de la vie, une augmentation des salaires de base et des allocations familiales se justifie.

Enfin, le gouvernement a répondu de façon satisfaisante à cinq interpellations demandant des mesures pour protéger la ville contre la spéculation immobilière.

GRAND CONSEIL DE BALE-CAMPAGNE

Lors de sa séance constitutive le Grand Conseil de Bâle-Campagne a appelé à sa présidence M. G. Knopf (catholique Oberwil) et à sa vice-présidence M. A. van Baerle (rad. Muenchenstein). M. H. Kaufmann a été nommé président du Conseil d'Etat et M. H. Abegg, vice-président. Les membres du Tribunal suprême, ainsi que ceux du Tribunal correctionnel ont été confirmés dans leurs fonctions. Le Grand conseil a ensuite procédé à la désignation de ses Commissions. Sur quoi, il a voté la contribution de l'Etat aux camalisations communales et donné son accord à la construction à Liestal d'un bâtiment pour les archives de l'Etat et l'Administration du matériel scolaire.

CONTRE LA SPECULATION FONCIERE

L'initiative cantonale contre la spéculation foncière, lancée par le parti libéral-socialiste, la Ligue économique franche et l'Union ouvrière socialiste de Bâle, a recueilli 3.656 signatures valables et a ainsi abouti.

AUGMENTATION DES SALAIRES A BALE

Le Grand Conseil bernois s'est occupé des augmentations de salaires du personnel de l'Etat, proposées par le Gouvernement et par les Associations du personnel. Tous les groupes ont donné leur accord de principe aux propositions faites. Il a donc été décidé à l'unanimité : augmentation du salaire de base de 3 pour cent, de l'allocation de vie chère de 2 pour cent. L'allocation familiale annuelle passe de 240 à 300 frs. Les rentes pour les retraités et les veuves sont augmentées de 2 pour cent. Toutes ces mesures réunies représentent une augmentation de dépenses annuelles d'environ 6 millions de francs.

BERNE

VOTATIONS COMMUNALES DE BERNE

Les électeurs de la ville de Berne ont réjeté par 15.929 voix contre 10.269 une initiative populaire qui demandait la construction de la nouvelle gare C.F.F. à la Laupenstrasse, et non sur l'emplacement actuel.

Quatre projets ont été acceptés : le règlement sur la fermeture des magasins, par 21.946 oui contre 3.816 non, la vente d'un terrain à une industrie de la ville, par 22 mille 628 oui contre 3.125 non, le voilage du canal du Sulgenbach, par 23.536 oui contre 2.134 non et l'attribution d'une allocation au personnel de la commune, par 18.869 oui contre 7.063 non. La participation aux urnes a été de 59 pour cent.

A L'UNIVERSITE

Le Conseil d'Etat a nommé M. Carl Lindler, professeur ordinaire de statistique mathématique à la faculté des sciences de l'Université, et M. Marc Viaugnat, professeur extraordinaire de minéralogie à la même Faculté. Il a accordé une chaire de professeur associé de l'Université à M. Georges Bene, nouvellement chargé de cours.

VACANCES GRATUITES POUR 300 FAMILLES

A Berne, a eu lieu, au siège de la Caisse suisse de voyage, le tirage, devant notaire, des 80 arrangements de vacances gratuites. Quelque dix mille familles, comptant au minimum deux enfants et qui n'avaient jamais pu aller en vacances, s'étaient annoncées pour ce concours où s'étaient faites inscrire par des tiers. Il sera mis à la disposition des heureux gagnants un appartement de vacances pour une durée de deux semaines, un billet de transport de famille et une somme en espèces de 50 francs. 220 autres arrangements de vacances gratuites ont pu être encore accordés avec la collaboration d'entreprises, de sociétés coopératives et d'associations ouvrières, qui ont participé pour la moitié aux frais.

FRIBOURG

COMMUNES FRIBOURGEOISES SANS IMPOT Sur les 284 communes que compte le canton de Fribourg on...

A LA FOIRE DE LAUSANNE

La 37e Foire de Lausanne, le grand marché commercial suisse d'automne, aura lieu cette année du 8 au 23 septembre.

On sait que cette importante manifestation demeure, en son essence comme dans sa structure, de caractère national, et que, par le tableau comparatif qu'elle offre de la production indigène, elle exerce une influence déterminante sur l'économie helvétique tout entière.

Cependant, et, pour l'heure, elle est la seule des foires officielles de la Suisse à pratiquer le libéralisme, elle accorde chaque année à un pays étranger d'exposer en pavillon, placé sous la responsabilité du gouvernement de la nation ainsi invitée, et, généralement, sous l'égide de la représentation diplomatique de ce pays en Suisse.

De nombreux pavillons officiels ont ainsi favorisé les échanges économiques, culturels et sociaux entre la Suisse, la France, la Belgique, les Pays-

bas ne sont soumises à aucun impôt. Ce sont Riaz, Maules, Vilvorland, Vuipens, dans le district de Gruyère, Bossonnens et Oranges, en Veveyse, Fraeschels à Wallenbunch, dans le lac, Liefrens et Villardgroud, dans la Jéglane, Zenaoua, dans le Sarine. Le nombre des paroisses, catholiques ou protestantes, est de 154 : 39 sont libres d'impôt.

Pour la période précédente, il y avait douze communes et 43 paroisses sans impôt.

GENEVE

GRAND CONSEIL

Le Grand conseil de Genève a examiné les comptes rendus administratifs et financiers de l'Etat pour l'année 1955. Le rapporteur de la majorité a répondu aux critiques de l'extrême-gauche et a souligné les avantages accordés aux contribuables durant le précédent exercice. Le représentant de la minorité a repris ses propositions tendant à charger davantage les gros contribuables.

Le président du Conseil d'Etat, M. de Senarclens a rappelé que l'extrême gauche a sans cesse refusé de voter les budgets, base de toute activité de l'Etat. Il a rappelé aussi les avis de prudence donnés par les chefs de l'extrême-gauche à cause de la crise à venir. Cependant, contrairement à ces prévisions, l'Etat de Genève est prospère et il a tenu tous ses engagements. La dette publique a atteint son niveau le plus bas (108 millions). Le Conseil d'Etat a travaillé sans discontinuer au bien-être de tous. Il a affirmé qu'il formait une équipe homogène, décidée à aller de l'avant.

Un député radical a souligné les horreurs de Poznan en réponse à une déclaration du rapporteur de la minorité que la Suisse était un pays sous-développé au point de vue social.

Dans sa réponse, le Conseiller national du Parti du Travail a expliqué pourquoi son parti ne votait pas les budgets. Il a dit que c'était parce que ses propositions n'étaient pas admises au cours de l'année. Il a souligné le « faux » des dividendes réalisés dans l'industrie et a déclaré que cette prospérité était répartie d'une façon inégale. Parlant des événements de Poznan, il a reconnu que les excitations extérieures ne pouvaient pas expliquer seules cette récolte et que les malheurs du peuple étaient les conséquences d'erreurs commises. Le leader du Parti du Travail a souligné les articles parus dans la presse occidentale et parlant d'encouragements des mouvements de révolte.

Un député national-démocrate a rappelé les éloges décernés par un leader communiste à Staline, « L'inoubliable Staline », était-il écrit.

Après la discussion générale, le chef du Département des finances, M. Perréard, a parlé de la situation des emprunts, puis les chefs des Départements ont répondu aux questions posées. En ce qui concerne l'instruction publique, la difficulté a été soulignée d'engager des instituteurs et institutrices. 258 classes nouvelles ont dû être ouvertes au cours de ces dernières années et il a fallu faire appel à des suppléants qualifiés. Quant aux bourses, elles ne sont pas toutes réclamées.

Les problèmes de la circulation et du parking des autos ont fait l'objet d'une discussion nourrie. Les nouvelles constructions du quartier de Saint-Gervais ont été l'objet de nombreuses critiques.

D'autre part, le Parti du Travail ayant demandé s'il était vrai que le Conseil d'Etat envisageait d'installer à Genève cinq cents familles de maçons, un député national-démocrate a relevé ce que cette question avait d'insolite de la part d'un parti qui s'oppose à l'installation de travailleurs étrangers en même temps qu'il propose la construction rapide de bâtiments pour économiquement faibles.

Le président du Département des Travaux Publics a annoncé la construction de garages verticaux en dessous de la vieille ville et sous la place de Cornavin et la place de Plainpalais. Un plan général de remaniement des zones de construction sera présenté en automne. Quant au style des immeubles, c'est une affaire d'architecture et de mode.

NEUCHÂTEL

A PROPOS DE L'IMPORTATION DE MONTRES SUISSES EN ARGENTINE

La Chambre suisse de l'horlogerie annonce à propos de la libération des importations de montres en Argentine, qu'au ter-

me de la circulaire de la Banque centrale de l'Argentine, sont incluses dans la liste des montres qui peuvent de nouveau être importées les montres en métaux communs, qu'ils soient ou non dorés, plaqués, argentés, nickelés, émaillés ou acérés. Sont également libérés les chronographes en métaux communs.

DES FORESTIERS YVOUGOSLAVES EN SUISSE

Trente et un ingénieurs forestiers yougoslaves, en voyage d'étude en Suisse, viennent de visiter divers forêts du canton de Neuchâtel et notamment les forêts communales de Couvet et celles de la ville de Neuchâtel à la Grande Joux.

ASSASSINAT ET SUICIDE A VADUZ

Voici ce que rapporte la police sur une tragédie qui s'est déroulée à Vaduz, dans le Liechtenstein : Le contremaître-maçon Eduard Naef, âgé d'une quarantaine d'années, domicilié à Vaduz, se querrellait, comme il le faisait souvent avec sa famille, le facteur Edy Walser, qui passait, l'hortoria à se dominer. Mais lorsqu'un cours de sa tournée il passa de nouveau devant la maison de Naef, celui-ci tira sur lui un coup de pistolet. Mortellement atteint, le facteur Walser s'écrouta. Naef tourna alors son arme contre lui. Il mourut tandis qu'on le transportait à l'hôpital. Naef, natif du Toggenbourg, et le facteur Walser, âgé de 51 ans, étaient tous deux mariés et pères de nombreux enfants.

CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

Le Conseil municipal de la ville de Genève a voté un crédit de 2 millions de francs pour la construction d'une école primaire et enfantine dans le quartier de St-Jean.

Il a ouvert au Conseil administratif un crédit de 3,5 millions de francs en vue de la construction d'une halle couverte et d'une patinoire artificielle. La dépense sera amortie à raison de vingt annuités de 100.000 francs et par les parts du sport-toto revenant à la ville de Genève.

Le Conseil a pris en considération la proposition du Conseil administratif, approuvée par une commission municipale, de verser une subvention unique de 500.000 francs pour contribuer à la construction de la Cité universitaire de Genève.

Plusieurs propositions concernant l'acquisition de parcelles de terrain et la cession de terrains ont été confiées à des commissions pour étude. Il en a été de même du compte-rendu des services industriels pour 1955.

Le conseiller administratif délégué aux travaux a parlé de la reconstruction du grand théâtre. Un nouveau projet fait actuellement l'objet de nouvelles expertises par les architectes et par la Commission des monuments et des sites. La reconstruction sera poussée activement.

COMPTES DE L'ETAT DE GENEVE POUR 1955

La Commission chargée d'examiner la gestion du Conseil d'Etat et les comptes rendus de l'exercice 1955 vient de déposer son rapport sur le bureau du Grand Conseil.

Elle constate que les recettes se sont élevées à 125.059.519 francs, soit près de 10 millions de plus qu'elles n'avaient été prévues au budget. Les dépenses, ont atteint 117.841.268 francs, soit plus de 2,5 millions que les prévisions budgétaires. L'excédent des recettes sur les dépenses (excédent mis en réserve) s'élève à 7 millions 218.251 francs pendant l'exercice 1955. Les amortissements de la dette ont été de 5.372.745 francs. Le total de l'exercice passif de l'Etat de Genève s'élève à 31 décembre 1955 à 108 millions 439.512 francs. Le bénéfice de l'exercice 1955 est dû au quartier de Saint-Gervais où est l'objet de nombreuses critiques.

D'autre part, le Parti du Travail ayant demandé s'il était vrai que le Conseil d'Etat envisageait d'installer à Genève cinq cents familles de maçons, un député national-démocrate a relevé ce que cette question avait d'insolite de la part d'un parti qui s'oppose à l'installation de travailleurs étrangers en même temps qu'il propose la construction rapide de bâtiments pour économiquement faibles.

Le président du Département des Travaux Publics a annoncé la construction de garages verticaux en dessous de la vieille ville et sous la place de Cornavin et la place de Plainpalais. Un plan général de remaniement des zones de construction sera présenté en automne. Quant au style des immeubles, c'est une affaire d'architecture et de mode.

VAUD

VOTATION CANTONALE VAUDOISE

Au début de janvier, le parti socialiste, le parti des paysans, ar-

tisans et indépendants, les partis ouvrier et populaire et le parti chrétien-social voulaient une initiative demandant la révision de la Constitution vaudoise, pour introduire la représentation proportionnelle pour l'élection de tous les députés au Grand Conseil, l'arrondissement électoral devant être dès lors le district, et non plus le cercle. Cette initiative était combattue par les partis radical et libéral.

SAINT-GALL

Elle a été rejetée par 17.741 non contre 12.725 oui. 30.500 électeurs seulement sur 116.000 se sont rendus aux urnes. Les électeurs devaient également décider si, en cas d'acceptation, les nouveaux articles constitutionnels devaient être élaborés par une Constituante en lieu et place du Grand Conseil. Ils se sont prononcés par 17.841 non contre 9.481 oui.

ASSASSINAT ET SUICIDE A VADUZ

Voici ce que rapporte la police sur une tragédie qui s'est déroulée à Vaduz, dans le Liechtenstein : Le contremaître-maçon Eduard Naef, âgé d'une quarantaine d'années, domicilié à Vaduz, se querrellait, comme il le faisait souvent avec sa famille, le facteur Edy Walser, qui passait, l'hortoria à se dominer. Mais lorsqu'un cours de sa tournée il passa de nouveau devant la maison de Naef, celui-ci tira sur lui un coup de pistolet. Mortellement atteint, le facteur Walser s'écrouta. Naef tourna alors son arme contre lui. Il mourut tandis qu'on le transportait à l'hôpital. Naef, natif du Toggenbourg, et le facteur Walser, âgé de 51 ans, étaient tous deux mariés et pères de nombreux enfants.

EXPLOSION

Un tonneau contenant un produit pour rendre fluide la peinture, qui était déposé dans un hangar de la maison « Linde », à Berschis (commune de Walenstadt), a fait explosion, pour des raisons non encore élucidées. Le fils du propriétaire, un garçonnet de 8 ans, qui tournait justement autour de la maison, fut projeté dix mètres plus loin dans le jardin et subit des brûlures. L'explosion arracha une partie du mur de la maison. Les vitres d'une auto qui roulait à ce moment-là à proximité, sur la route nationale, furent brisées. Un passager fut blessé. Des vitres ont aussi été brisées dans le voisinage de la maison « Lindes ».

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand Conseil zurichois a voté la première série de crédits complémentaires de 1956 s'élevant à 14,8 millions de francs. Dans cette somme figurent 420 mille francs pour compenser les dégâts provoqués par le gel. Le Conseil a adopté ensuite le règlement des traitements du corps enseignant du gymnase cantonal, ces traitements variant entre 15.600 et 21.540 francs. Un crédit de 950.000 francs a été adopté au profit de la station de cures d'air de l'hôpital cantonal, à Hegibach. Les comptes d'Etat de 1955 ont été adoptés. Ils portent 347,4 millions de francs aux recettes et 325,3 millions aux dépenses, soit un excédent de recettes de 22,1 millions.

CONGRES INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS DE LOTERIES D'EUROPE OCCIDENTALE

Le premier Congrès international des administrations de Loteries d'Europe occidentale a été ouvert à Zurich sur l'initiative de la Loterie internationale, groupant les représentants des administrations de Loteries de dix pays d'Europe occidentale et de Turquie ainsi que de nombreux directeurs cantonaux des finances. Le président, M. Bachmann, directeur des finances du canton d'Argovie, a déclaré que l'objet de ce congrès résidait dans l'échange d'expériences. Il a donné un aperçu du développement des Loteries en Suisse et à l'étranger. Deux autres orateurs ont ensuite parlé des buts et de l'organisation de la SEVA et de la Loterie intercantonale. M. Hermann Duell, de Munich, a parlé de la Loterie d'Allemagne du Sud et a constaté que le but d'une loterie consistait à imposer des limites au jeu et à procurer des ressources financières aux pays qui les organisaient. M. E. Vaterlaus, président du Conseil d'Etat zurichois, a dit qu'il serait intéressant de connaître l'organisation des loteries étrangères. La discussion a prouvé la nécessité d'un tel congrès. Il a été décidé de publier un rapport commun sur la situation dans les différents pays et d'organiser dans quelque temps un nouveau congrès. Probablement à Bruxelles.

INCENDIE A DORMACH

Un incendie a éclaté, pour une raison encore inconnue, dans un dépôt à Dormach. Les pompiers se sont efforcés avant tout de protéger la maison attenante. Le dépôt, acquis récemment par le canton de Soleure pour être démoli afin de permettre la construction d'un nouveau pont sur la Birse, a été presque complètement détruit. Un atelier et un garage ont également été la proie des flammes.

ON RETROUVE LE CORPS D'UN DISPARU

Au val Cramosina, au-dessus de Giornico, à l'altitude de 1900 mètres, un berger a trouvé le cadavre d'un homme réduit à l'état de squelette. Les documents trouvés dans les habits du mort ont permis d'établir son identité. Il s'agit de M. Jakob Widler, âgé de 67 ans, retraité des GFF, domicilié à Zurich, disparu depuis deux ans auparavant, qui était de 7.800.000 francs.

NEUCHÂTEL

A PROPOS DE L'IMPORTATION DE MONTRES SUISSES EN ARGENTINE La Chambre suisse de l'horlogerie annonce à propos de la libération des importations de montres en Argentine, qu'au ter-

VAUD

VOTATION CANTONALE VAUDOISE

Au début de janvier, le parti socialiste, le parti des paysans, ar-

ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE)

Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique. Turbines à vapeur et à gaz, compresseurs. Electrothérapie, traction électrique. Moteurs, interrupteurs, soudure à l'arc, etc...

Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse

Condensateurs, matériel isolant. Plate forme d'essais haute tension. Transformateurs de mesure et de puissance. Reboulage de transformateurs et machines tournantes.

SODECO Société des Compteurs de Genève

Compteurs électriques monophasés, triphasés, à préparation, etc... Télérate, compteurs d'impulsion. Electrothérapie, traction électrique. Distributeurs automatiques, etc., etc.

Agents Exclusifs pour l'Egypte :

SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à r. l.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE 28, Rue Adly Pacha - Le Caire. - B.P. 802 - Tél. 76869 - R. C. C. 87701

DEWAR'S WHISKY

ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE)

SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à r. l.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE

# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## SERVICES DIVINS

**EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE**  
15, rue de la Poste

**DIMANCHE 22 JUILLET**

9 h. 45. — Culte en langue allemande au Presbytère.  
Pas de Catéchisme ni d'École du Dimanche.

### RECEPTIONS

Le Pasteur reçoit les mardi et vendredi, entre 10 h. et midi, au bureau de l'Eglise ou au Presbytère sur rendez-vous.

**EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE**  
39, Avenue Fouad Ier.

**DIMANCHE 22 JUILLET**

Pos de culte.

Receptions au domicile pastoral les mardi et vendredi de 9 h. à 11 h.

## ARRIVEE DE TOURISTES SUISSES

Un groupe de touristes suisses, comprenant une soixantaine de personnes (professeurs, jeunes gens et jeunes filles) sont arrivés ce matin dans notre port par le S/S « Esperia » de l'Adriatica. Ils font partie d'une croisière organisée par le « Hotel-Plan » Zurich. Ils sont repartis immédiatement pour Le Caire, où ils séjourneront jusqu'à vendredi. Ils repartiront samedi d'Alexandrie.

## A ALEXANDRIE

### SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

## FETE NATIONALE DU 1er AOÛT

Tous les Suisses résidant ou de passage à Alexandrie, ainsi que leurs familles, toutes les dames d'origine suisse, leurs maris, ainsi que leurs enfants mineurs, sont cordialement invités à la

## FETE NATIONALE

qui aura lieu A CHATBY le

**MERCREDI 1er AOÛT 1956**

dès 6 heures de l'après-midi

### PROGRAMME :

- 18 h. Thé pour les enfants.
- TIR avec distribution de beaux prix.
- 19 h. 30 Feu traditionnel, chants et discours.
- 20 h. 45 Dîner.

« TANZ UNTER FREIEM HIMMEL »

Toute personne désirant participer au dîner est priée de bien vouloir s'inscrire auprès de

M. WEIBEL, Tél. 34862

jusqu'au lundi 30 juillet 1956, à 13 heures au plus tard et d'y retirer sa carte de participation.

Les frais évalués à environ P.T. 75 par personne seront répartis entre les convives.

## NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret que

Mme ANTONINETTE DE VIRAGH-MALETTI

S'est paisiblement éteinte à Berne le 10 juillet à l'âge de 33 ans.

A son mari, M. B. de Viragh, à ses parents, M. et Mme Maletti, à sa sœur, Mlle Maletti et à tous ceux que cette perte cruelle met en deuil, nos condoléances émuës.

\*\*\*

Née à Alexandrie en 1923, la défunte fit ses études à l'École Allemande St. Charles Borromée, puis chez les Soeurs St. Vincent de Paul, et enfin au Lycée Français, d'où elle sortit bachelière en philosophie.

Professeur à l'École Suisse durant plusieurs années, où elle donna pleine satisfaction, s'attirant l'affection unanime de ses élèves et l'estime de leurs parents, elle fut longtemps aussi Cheffaine des Guides Suisses dont elle était particulièrement aimée.

Epouse de M. B. de Viragh, elle supporta avec un rare courage, pendant plusieurs années, la maladie qui hélas, malgré les soins les plus dévoués, devait finir par l'emporter.

Cette mort a plongé dans la consternation toute la Colonie Suisse d'Alexandrie et du Caire, où ses hautes qualités lui avaient attiré l'affection de tous. Elle sera unanimement regrettée.

## AU CAIRE

### CERCLE SUISSE DU CAIRE

## Fête Nationale du 1er Août

Tous les Suisses résidents ou de passage au Caire sont cordialement invités à participer à la manifestation de notre Fête Nationale qui aura lieu le

**Mercredi 1er Août dès 19 h. 30**

19 h. 30 : Réunion amicale, apéritif avec musique récréative, bar-tergola.

20 h. 15 : Ouverture de la cérémonie, feu traditionnel, cantique suisse, sonnerie des cloches du pays.

21 h. Dîner servi par la Maison GROUPI. Allocation du Président, M. J.L. Des Meules. Danse.

### MENU

Filet de Loup de Mer Murat

Escalope de Veau Viennoise

Pommes Noisettes

Bouquet de la Ferme

Salade Saison

Glace Helvetia

Gaufrettes

Moka

P.T. 70.— par personne service compris.

Les participants sont instamment priés de s'annoncer au Cercle, tél. 806785 auprès de Ibrahim, au plus tard jusqu'au Mardi 31 Juillet.

Les insignes sont en vente dès à présent à la Chancellerie de la Légation et le soir du 1er Août.

Les voitures seront garées à l'extérieur du Cercle.

## DONATIONS

En mémoire de la regrettée  
Mme ANTONINETTE DE VIRAGH-MALETTI

En faveur de l'École Suisse d'Alexandrie.  
M. Th. Friedrich 300  
M. Nico as Manganaris 200

Les familles de Viragh-Maletti versent en faveur de :

En faveur de l'École Primaire Suisse d'Alexandrie.  
M. et Mme. Roland Koblet 200

Société Suisse de Secours d'Alexandrie 1000  
Hôpital Européen 1000  
Hôpital Italien 1000  
Association Internationale de Transports funéraires à classe unique et gratuite 500  
Journal Suisse 500

En faveur du Home International.  
M. et Mme R. Müller 200  
M. et Mme G. Wirth 200

En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie.  
M. et Mme H. Knoblauch 200  
M. et Mme Otto Bless 100

## Les débuts du Christianisme dans l'île de Chypre

### A PAPHOS SUR LES PAS DES APOTRES

L'île de Chypre peut émettre la prétention d'être la première contrée qui ait adopté le christianisme.

Sa capitale religieuse, dans l'antiquité, la ville de Paphos, sise sur la côte orientale, est encore, aujourd'hui, une des

C'est ici qu'autrefois aborda Qu'Apollon, un matin, de jaillit dans la clarté à la face du monde. Offrant en nouveau culte

Vers la grande île, toutes les nations du monde antique ont envoyé leurs flottes; elles la colonisèrent, la conquérèrent, et toutes ces civilisations laissèrent une empreinte sur l'île, sur les costumes, la langue et la religion de ses habitants.

Alors que la vie d'autres villes se lit dans les livres et sur

les parchemins, la vie de Paphos est écrite dans ses monuments dont la main de Dieu a dispersé les pierres; il ne reste que des colonnes solitaires à moitié ensevelies dans le sol, des tombes de morts, autrefois illustres, vidées de leurs trésors, des ruines de villages, de temples, de forts et d'églises.

La beauté de la face du monde. Offrant en nouveau culte

les parchemins, la vie de Paphos est écrite dans ses monuments dont la main de Dieu a dispersé les pierres; il ne reste que des colonnes solitaires à moitié ensevelies dans le sol, des tombes de morts, autrefois illustres, vidées de leurs trésors, des ruines de villages, de temples, de forts et d'églises.

Les archéologues se disputent ces vestiges d'un grand passé, mais nombre de ces monuments sont trop mystérieux pour être déchiffrés, le symbole sacré d'Aphrodite, les immenses monolithes de granit, les sortes de menhirs que l'on voit encore dans le village de Kouklia, et qui semblent, de nos jours, être incorporés à la vie du village, ne sont pas prêts de livrer leur secret.

Mais en l'an 45 après Jésus-Christ, une nouvelle croyance aborda aux rivages de Chypre, croyance qui devait transformer la foi, les coutumes et la civilisation du monde: le christianisme.

Ce mot magique fut entendu pour la première fois à Chypre de la bouche des apôtres du Christ, ces apôtres qui avaient été dispersés pour aller porter la parole de Dieu à l'humanité.

Les païens, à Chypre, offraient des sacrifices à leurs dieux quand ils apprirent l'arrivée des missionnaires de la foi nouvelle, qui se dirigèrent vers la capitale d'Aphrodite, où se trouve de nos jours le village de Kouklia.

L'arrivée de Paul et de Barnabé à Chypre provoqua une scène si étrange, si dramatique et si véritablement orientale qu'il est saisissant de nos jours d'évoquer cette foule d'hommes drapés dans leurs longs vêtements aux couleurs voyantes, flânant et discutant la nouvelle doctrine parmi les jardins sacrés tout embaumés du parfum des fleurs et des plantes consacrées à Aphrodite: les roses, les myrtes et les grenadiers, qui font encore de Paphos le paysage le plus oriental de l'île.

Puis le jour des fêtes d'Aphrodite, le peuple s'était rassemblé pour assister aux jeux en l'honneur du Soleil et de la déesse de l'amour et c'est au milieu de cette cohue de païens nus, comme le voulait le culte de ces divinités jaillies de la lumière et de la mer, qu'apparurent soudain les missionnaires de la foi nouvelle.

Paul commença à prêcher la parole du Christ entouré d'une foule hurlante de païens et de Juifs qui, pour finir, selon la tradition, car ce n'est pas mentionné dans les Actes des

Apôtres, se saisirent de lui, l'attachèrent à une colonne, que l'on montre encore, et le fustigèrent.

Les deux missionnaires, poursuivis par la haine d'une populace qui sentait confusément que leur venue marquait la fin de leurs orgies et le commencement d'une ère nouvelle, pensèrent quitter l'île, qui ne leur réservait que des persécutions et, peut-être, la mort.

A cette époque de la domination romaine, le proconsul de Chypre était Sergius Paulus, qui fut informé des désordres provoqués par l'arrivée de ces deux étrangers. Il les fit comparaître devant lui et exprima le désir d'entendre la parole de Dieu.

Selon les Actes des Apôtres (XIII, 8) un magicien nommé Elymas se tenait près du proconsul, cherchant à le détourner de la nouvelle foi. C'est alors que Paul, rempli du Saint-Esprit, fixa les regards sur lui et dit: « Homme plein de toutes espèces de ruse et de fraude, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur? »

« Maintenant, voici, la main du Seigneur est sur toi, tu seras aveugle, et pour un temps tu ne verras plus le soleil. »

« Alors, le proconsul crut, étonné par la doctrine du Seigneur. »

Cette scène est le sujet d'une des plus belles œuvres de Raphaël: Saint Paul devant Sergius Paulus.

C'est ainsi que Chypre fut la première contrée à avoir un gouverneur chrétien. Saint Epiphane répandit le christianisme d'abord dans le district de Paphos, et quand toute l'île fut devenue chrétienne, Chypre fut le siège d'un évêque; les noms de plusieurs évêques de Paphos sont mentionnés parmi ceux qui prirent part à des conciles oecuméniques.

C'est ainsi que la conversion d'un personnage aussi important qu'un proconsul romain permit à la nouvelle foi d'être rapidement son empire. De plus, l'autorité protégea les nouveaux adeptes contre les persécutions des païens et des Juifs.

Les années passèrent et, comme dit le poète:

Les torrents sont venus et les vents ont soufflé,  
Le temps, grand niveleur, a jeté le décor,  
Abattu la forêt, déraciné les blés,  
Et chassé des oiseaux qui gazouillaient encor.

l'Ve siècle, qu'elle se souleva, et massacra des milliers de Chypriotes.

Ce n'est qu'après une lutte assez dure que les Juifs furent expulsés et celui qui osait remettre le pied dans l'île était immédiatement mis à mort.

Naturellement, les « Juifs d'Aphrodite » ont disparu, le temps a fait son œuvre, aidé par les paysans, qui ont trouvé dans ces ruines des matériaux tout prêts pour édifier leurs petites maisons.

Il ne reste, au bord de la mer, que les rochers que les paysans appellent le « Tombeau d'Aphrodite », c'est là que la tradition fit « jaillir de l'écumine de l'onde »; mais, en vérité, son vrai tombeau se trouve au pied de la colonne où Paul fut flagellé.

Il est assez curieux de noter que la colonie juive de Salamis était si importante, au

# OPTALIDON

Antinévralgique

en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient



## FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E. ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99).

Capital: Lstg. 800.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie, Teinturerie, Fil à Coudre  
BUREAU à KARMOUS: Téléphone 2139.  
AGENCE au Caire 14, rue Gawhar el Qaid (Mousky) — Téléphone 51884 - R.C. Caire 984

## MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:

14, Rue Chérif Pacha ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville

### Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

**SOCIETE EGYPTIENNE DES INDUSTRIES TEXTILES S.A.E.**  
Tél. 25904  
Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh  
Capital: L.E. 500.000  
Tissage du coton, lin, jute et soie.  
Blanchisserie, Teinture et impression. (R.C.A. 128)

**SOCIETE EGYPTIENNE DE L'INDUSTRIE DE BONNETERIE S.A.E.**  
Tél. 27493  
Usines près du Pont de Moharrem Bey.  
Capital: L.E. 100.000  
Tissage, Triootage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile (R.C.A. 10259)

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000

## JACOT - DESCOMBES & Co.

BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.

ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli — Tél.: 27.227-27.228  
LE CAIRE: 37, Rue Soliman Pacha — Téléphone: 53.959

## BROWN BOVERI

Machines et Appareils électriques — Turbines à vapeur — Chaudières Velox — Centrales — Transformateurs — Moteurs — Soudure à l'arc — Traction électrique.

## SCHLIEREN

Ascenseurs — Monte-charge.

## LANDIS & GYR

Compteurs électriques

## L. de ROLL

Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

## BUHLER FRERES

Machines de meunerie

## HARTMANN & BRAUN

Instruments de mesure

## MICAFIL

Matériel isolant

## SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES

Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs.

PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES — ELABORATION DE DEVIS — EXPERTISES — INSPECTION — SURVEILLANCE.



Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28628

## AU PAYS DU "SOLEIL DE MINUIT"

Les réservations pour les excursions à la « Terre du Soleil de Minuit » sont particulièrement importantes, d'après Egil Gloersen, directeur des ventes de la région norvégienne de la Scandinavian Airlines System. Beaucoup d'entre elles proviennent des agences de voyages ou de bureaux de la SAS d'Europe continentale, d'Afrique et du Moyen-Orient, aussi bien que de l'Hémisphère occidentale. « De plus, évidemment, les Britanniques qui furent les pionniers du tourisme dans notre pays, y seront aussi nom-

Bodø vers minuit. De cette capitale de la province de Nordland, admirablement située, la Compagnie aérienne transportera ses passagers par autobus à une hutte située sur un point élevé du Rönvikfjellet, qui offre une vue particulièrement remarquable du Soleil de Minuit et des Iles Lofoten. Ces îles émergent abruptement à près de 3000 pieds et ont été longtemps appelées par les Norvégiens « le mur des montagnes Lofoten ». Un souper « Soil de Minuit » le viande de renne et d'autres

d'un steamer qui se dirige vers la petite ville de Svolvær. Là, à part d'admirables paysages, l'on peut admirer une étonnante collection de peintures à l'huile de Lofoten. Selon Gloersen, Svolvær a toujours été le séjour de prédilection des artistes norvégiens, plusieurs d'entre eux ayant payé leur note en donnant de leurs tableaux au propriétaire de l'hôtel, grand amateur d'art. Le troisième jour, le steamer emmène les passagers vers les Iles Lofoten et Vesteralen, pour les admirer de près. On décou-

jour, l'on se trouve à Hammerfest la ville la plus au nord du monde. Les points culminants de cette journée comprennent la traversée jusqu'à Bird Rock, un massif amas de rochers émergeant de la mer et qui sert d'habitation à des millions d'oiseaux nés dans ces régions de l'extrême-nord, et les falaises d'une hauteur moyenne de 1.000 pieds composant le Cap Nord, le point d'Europe le plus avancé vers le Nord. De cette région le Soleil de Minuit est visible du 14 mai au 1er août.

Le cinquième jour, le steamer a contourné l'extrémité de la Norvège et atteint le terminus de la croisière, Kirkenes, un centre minier important. On y voit l'un des plus grands concessionnaires de minerais de fer du monde. Sur la voie du retour vers Bodø, on s'arrête en des endroits où l'on ne s'était pas arrêté à l'aller, comme Honningsvåg et Tromsø. La croisière comprend aussi d'intéressantes excursions vers le Sud. Du port de Harstad, on se rend en voiture à Sortland avec un arrêt pour visiter l'église de Trondenes vieille de 700 ans. De Svolvær, un autobus conduit les touristes à l'Aquarium de Kabelvåg et de là à Stamsund.

Le steamer ancre à Bodø le matin du 8ème jour. Comme à l'aller, l'on a une chambre, breakfast et lunch au Grand Hotel. Le lunch est servi sur l'avion SAS qui arrive à Oslo vers 9h. pm. Le coût de ce voyage de 8 jours par air et mer est de 208 dollars.

Comme alternative à ces croisières vers « La Terre du Soleil de Minuit » Gloersen suggère un abrégé de la seconde, c'est-à-dire de se rendre par avion à Tromsø et de retourner par bateau. Ce serait une croisière individuelle et non en commun. Mais le voyage entier, souligne-t-il, ne prendrait que 4 jours.

« Et pour ceux qui sont en Suède durant la saison du Soleil de Minuit SAS organise un vol sans escale de Stockholm au Cercle Arctique », ajoute Gloersen. Cette croisière laisse l'aéroport de Bromma tard le soir et retourne le lendemain matin après avoir contourné la plus haute montagne de Suède, Kebnekaise, haute de près de 7000 pieds. Un sursourire voyageur «Soleil de Minuit» est servi en route. Le coût de ce vol d'un peu moins de 6 heures est de 55 dol-

lars. Tôt le matin du quatrième jour, l'on se trouve à Hammerfest la ville la plus au nord du monde. Les points culminants de cette journée comprennent la traversée jusqu'à Bird Rock, un massif amas de rochers émergeant de la mer et qui sert d'habitation à des millions d'oiseaux nés dans ces régions de l'extrême-nord, et les falaises d'une hauteur moyenne de 1.000 pieds composant le Cap Nord, le point d'Europe le plus avancé vers le Nord. De cette région le Soleil de Minuit est visible du 14 mai au 1er août.

Le cinquième jour, le steamer a contourné l'extrémité de la Norvège et atteint le terminus de la croisière, Kirkenes, un centre minier important. On y voit l'un des plus grands concessionnaires de minerais de fer du monde. Sur la voie du retour vers Bodø, on s'arrête en des endroits où l'on ne s'était pas arrêté à l'aller, comme Honningsvåg et Tromsø. La croisière comprend aussi d'intéressantes excursions vers le Sud. Du port de Harstad, on se rend en voiture à Sortland avec un arrêt pour visiter l'église de Trondenes vieille de 700 ans. De Svolvær, un autobus conduit les touristes à l'Aquarium de Kabelvåg et de là à Stamsund.

Le steamer ancre à Bodø le matin du 8ème jour. Comme à l'aller, l'on a une chambre, breakfast et lunch au Grand Hotel. Le lunch est servi sur l'avion SAS qui arrive à Oslo vers 9h. pm. Le coût de ce voyage de 8 jours par air et mer est de 208 dollars.

Comme alternative à ces croisières vers « La Terre du Soleil de Minuit » Gloersen suggère un abrégé de la seconde, c'est-à-dire de se rendre par avion à Tromsø et de retourner par bateau. Ce serait une croisière individuelle et non en commun. Mais le voyage entier, souligne-t-il, ne prendrait que 4 jours.

« Et pour ceux qui sont en Suède durant la saison du Soleil de Minuit SAS organise un vol sans escale de Stockholm au Cercle Arctique », ajoute Gloersen. Cette croisière laisse l'aéroport de Bromma tard le soir et retourne le lendemain matin après avoir contourné la plus haute montagne de Suède, Kebnekaise, haute de près de 7000 pieds. Un sursourire voyageur «Soleil de Minuit» est servi en route. Le coût de ce vol d'un peu moins de 6 heures est de 55 dol-



Le « Soleil de Minuit » ne disparaît jamais au dessous de l'horizon de la Norvège du Nord du 14 mai au 1er août.

breux que d'habitude » a ajouté Gloersen. Cette année, les croisières ont été ordonnées de manière à permettre à chaque touriste qui désire observer ce phénomène arctique, de voir le soleil descendre juste au dessus de l'horizon, et puis, comme s'il tournait sur son axe, reprendre sa marche ascendante. « Pour le nombre toujours croissant de voyageurs venant en Europe d'endroits éloignés, en vacances de trois semaines ou moins, l'excursion idéale serait probablement notre croisière de nuit à Bodø, du 4 juin au 14 juillet », dit Gloersen. « Les passagers montent en avion SAS à l'aéroport Fornebu de Oslo durant la soirée, volent en direction nord à travers le Cercle arctique polaire et arrivent à

spécialités norvégiennes, y compris des fraiches de production locale, sera servi à Rönvikfjellet. Après cette courte mais intéressante étape, les passagers retourneront à l'avion et arriveront à Oslo tôt le matin. « Vous aurez perdu une nuit de sommeil, mais les touristes qui ont fait cette excursion disent tous, sans exception, qu'ils ont éprouvé des sensations qu'ils n'oublieront jamais ». Le coût de cette brève excursion est à peu près de 70 dollars. Pour les touristes qui ont plus de temps à consacrer, les dirigeants de la SAS suggèrent une croisière de 8 jours par air et par eau. En ce cas, l'on vole à Oslo à Bodø pour un séjour qui dépasse légèrement les 24 heures. Tard dans l'après-midi du second jour, on monte à bord

vre alors que ce qui, de Bodø semblait une « muraille de montagnes » comporte de nombreux passages et détroits et que derrière les côtes escarpées se trouvent des vallées où des Norvégiens font un peu d'agriculture et beaucoup de pêche. On y trouve des raffineries d'huile de poisson aussi bien que des installations frigorifiques pour les filets de morue. Plus impressionnant est le passage à travers le long et étroit Détroit de Raftesund, où il semble que l'on puisse toucher les deux côtés de la montagne. Puis l'on aperçoit les villes de Harstad et Tromsø. Cette dernière est appelée « la Capitale de l'Arctique » et a été le point de départ de nombreuses expéditions polaires. Tôt le matin du quatrième jour,

# Le centenaire du Crédit Suisse

Le Crédit suisse à l'occasion de son centenaire, a organisé une fête à la Tonhalle de Zurich, qui a groupé environ mille hôtes de Suisse et de l'étranger, parmi lesquels les directeurs de grandes banques et d'instituts d'émission et des représentants de la finance, du commerce et de l'industrie.

Le président du conseil d'administration du Crédit suisse, M. E. Gampfer, a salué ses hôtes, et en particulier le Conseiller fédéral Streuli, chef du Département des Finances et des Douanes, le président du gouvernement, M. Vaterlaus, et le Conseiller d'état Meier pour le canton de Zurich, et M. Landolt, président de la ville de Zurich. On notait aussi la présence du professeur Palmann, des directeurs de l'École polytechnique fédérale et de l'Université, de M. Koehlin, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, de M. Maurice Frey, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et des dirigeants des P.T.T. et des C.F.F.

Le président du Conseil d'administration a esquissé l'activité du Crédit suisse au cours du siècle écoulé et a montré l'importance de cette grande banque pour l'économie du pays. Dès sa fondation, l'Institut s'est fixé comme premier but le développement du progrès économique et de l'économie privée. M. Gampfer a rappelé le souvenir de dirigeants successifs de la banque : Alfred Escher, pendant un quart de siècle, puis Carl Aebegg-Arter, Julius Frey, W.C. Escher, Herman Stoll, Adolf Joehr. Au cours de ce siècle, a conclu l'orateur, le Crédit suisse a notablement contribué à la prospérité économique de la Suisse, et à la présence de cette dernière dans le monde.

Le Conseiller fédéral Streuli, chef du Département des finances et des Douanes, a apporté le salut des autorités. Il a rendu hommage à l'activité du Crédit suisse, et a rappelé la personnalité de son fondateur, Alfred Escher.

« Sans les capitaux, l'activité, l'initiative et la largeur de vues des banques suisses, a-t-il poursuivi, notre économie se serait développée avec bien moins de rapidité et de succès au cours du siècle écoulé. Sans un système bancaire solide, il ne serait pas possible de maintenir l'équilibre des finances et de la monnaie du pays. De même que l'Etat a besoin de ce système bancaire, les banques ont besoin de leur côté d'un état fondé sur

des bases saines. Jamais les banques suisses n'auraient pu établir leur puissante position nationale et internationale si la Confédération n'avait maintenu une monnaie saine et une politique de neutralité armée assurant la paix ».

« Ainsi, grâce à une monnaie solide et une politique efficace, les banques ont pu développer leur activité au-delà des frontières du pays et faire de la Suisse un centre financier dont l'importance dépasse largement celle du pays lui-même. »

« Le franc suisse est aujourd'hui avec le dollar la plus forte monnaie du monde. Maintenir sa valeur est l'une des exigences de l'heure. Elle peut être menacée par la haute conjoncture, provoquant la spirale des prix et des salaires, et nous devons lutter de toutes nos forces contre ce danger. La Confédération et la banque nationale ont décidé de limiter les masses d'argent disponibles, en plaçant une partie en réserve. Cette politique exige des banques une restriction volontaire de leurs affaires. Elles y sont disposées, et l'on ne peut que s'en féliciter. Grâce à cette collaboration entre l'Etat, l'Institut d'émission et les grandes banques, il sera possible de maintenir la valeur du franc, sans quoi — comme c'est le cas dans d'autres pays — il eût fallu intervenir par le moyen de la loi. Cette entente — solution typiquement suisse — n'est possible que dans un pays de vieille tradition libérale, dont les citoyens comprennent que la liberté ne peut être maintenue qu'en faisant un usage raisonnable. Gottfried Keller disait déjà que la seule liberté véritable, c'est la liberté dans l'ordre. »

« L'avenir posera de nouveaux problèmes. Après ce temps du chemin de fer et de l'électricité, nous voici au temps de l'énergie atomique. Le développement économique du monde est à l'ordre du jour. L'intégration de l'économie européenne et l'aide aux pays sous-développés constituent de nouvelles et grandes tâches pour les banques ».

M. Rudolf Meier, Conseiller d'Etat et chef du Département des Finances, a apporté au Crédit suisse les compliments et les vœux du gouvernement cantonal. Lui aussi a fait l'historique du siècle écoulé, dans le domaine économique et politique, et dans les relations entre le Crédit suisse et le canton de Zurich.

# Les taches solaires influent sur l'homme et sur la Bourse

Le soleil est en ce moment le théâtre de révolutions et d'incendies grandioses sur le gigantisme desquels les petits Terriens que nous sommes, ne pouvons nous faire une idée. Rien de comparable au sinistre le plus important que l'histoire des hommes ait pu retenir. L'explosion de la bombe atomique à Nagasaki ou à Las Vegas n'est qu'une étincelle à côté de ces brasiers de flammes et de feu.

Tous les astronomes et physiciens de notre planète déploient une activité fébrile pour mesurer les effets de l'éruption cosmique très violente qui vient de se produire sur le soleil et qui a provoqué en fait, un bombardement intense de particules cosmiques, perturbant gravement, en ce moment, la vie à la surface de la terre.

### Silence

Certains ont même avancé, que les taches aperçues à l'observatoire du Mont Wilson, en Californie et formant une ligne de près de 800.000 kilomètres à la surface du soleil, sont responsables des vagues successives de froid qui ravagèrent une partie de l'hémisphère Nord.

En tout cas, les réceptions radiophoniques se sont littéralement fondues dans l'espace. Et le sous-marin britannique « Achéron » qui était en manœuvre avec soixante-cinq hommes à bord, au large du Groenland, n'a, durant plusieurs heures, donné aucun signe, de vie. L'Amirauté l'avait porté disparu. C'est le soleil qui l'avait happé.

Cette explosion solaire qui a débuté par une déflagration gazeuse équivalant à 1 million de bombes H est la cinquième du genre que l'on ait enregistré. Les milieux scientifiques de Chicago évaluent à 3.000 à la minute, la fréquence des rayons cosmiques venant frapper la Terre. Jamais on n'avait égalé une telle projection de particules qui sont notées ordinairement, mais pourquoi de telles exceptions de la part du soleil ? Va-t-il, pris d'une folie subite, accélérer son système, détruire toutes les lois que les savants ont, péniblement, découvertes ?

Personne n'est d'accord là-dessus. On espère justement, dans les milieux des astronomes et des physiciens, que la tempête qui ravage le soleil en ce moment, permettra d'éclaircir le mystère ou tout au moins de soulever un coin du voile qui masque aux yeux des hommes, la vie prodigieuse de cette fournaise qui flamboie à près de 150 millions de kilomètres de nous.

### C'est une petite étoile

Tout ce qu'on peut savoir dans l'état actuel de nos connaissances sur le soleil, c'est que cet astre qui commande notre vie et celle de bien d'autres planètes lancées à toute vitesse dans l'espace, irrévoca-

blement attachées au même système, est une minuscule étoile. Elle mesure 1.301.000 kilomètres de diamètre de la Terre. Des centaines d'autres étoiles que nous apercevons, comme des pointes d'aiguille, palpitant faiblement dans l'azur, sont des milliers de fois plus grosses qu'elle.

Elle est composée, les savants ont pu le définir à distance, de 81 0/10 d'hydrogène, de 18 0/10 d'hélium, de 1 0/10 d'oxygène et de manganèse, de silicium, d'azote, de soufre, de carbone et de fer. Un joli cocktail rémué dans un shaker géant.

Chaque seconde le soleil, gigantesque bombe atomique en perpétuelle explosion, consomme 4 millions de tonnes de sa propre matière en développant une énergie de 520.000 milliards de chevaux...

Les 4 millions de tonnes que consomme chaque seconde, seigneur Phébus, ne sont pas perdues. Elles sont tout simplement jetées à travers l'espace à la vitesse sensationnelle de 1 milliard 80 millions de kilomètres à l'heure. En fait, le soleil projette au dehors une partie de lui-même sous la forme la plus commode et la plus rapide...

### Bombe pacifique

Mais nous ne recevons pas la totalité de cette énergie dégagée sous forme de lumière et qu'on a pu évaluer à celle que produirait la combustion instantanée de 10 milliards de milliards de tonnes de charbon. Soit 10 milliards de fois le tonnage de houille extrait en un an par toutes les mines du monde... Nous serions instantanément grillés. La plus grande part de la lumière solaire court dans des espaces infinis ou bien est absorbée par l'atmosphère. Finalement nous n'en recevons qu'un demi-milliardième.

Mais cette infime partie du soleil qui tombe sur la Terre sous forme de lumière représente une puissance formidable. Une puissance qui est lamentablement perdue et qu'on tente maintenant d'utiliser au moyen de fours solaires, premiers balbutiements dans l'emploi d'une force qui se promène sur toute la terre, chaque jour et que les hommes vont essayer de capter, de mettre à leur service. Ce sera, en quelque sorte, après la houille noire, la houille blanche et la houille bleue, la houille jaune !

Mais parfois, tout ne va pas, pour le mieux, dans le meilleur des soleils. Des cataclysmes, des explosions naissent soudainement à la surface du soleil et viennent dérégler le mécanisme de ses transformations permanentes.

C'est une période de phénomènes de ce genre que le soleil traverse actuellement, provoquant par contre-coup de sérieuses perturbations à la surface du globe.

### Les taches solaires redoutables ?

Deux phénomènes secouent en

ce moment le soleil : les taches solaires qui marquent la photosphère c'est-à-dire la surface brillante de l'astre et les jets de flammes, appelés protubérances, qui se produisent dans la chromosphère, cette partie visible au cours des éclipses.

Les taches solaires sont de dimensions variables. Certaines ont un diamètre supérieur à trois fois celui de la terre. Elles forment parfois un groupe dont l'étendue atteint des centaines de milliers de kilomètres. Leur durée est également variable. De moins d'un jour pour les plus petites, elles peuvent durer plusieurs mois pour les grandes, celles qui ont apparu au début de 1956.

On explique ainsi les grands froids que l'on a traversés cet hiver et les orages qui sévissent cet été. Placées entre le soleil et notre planète, les petites amas métalliques et métalloïdiques projetés par les jets de flamme à des centaines de milliers de kilomètres dans l'espace provoquent sur la surface de l'atmosphère terrestre de véritables ombres portées. Le rayonnement invisible que nous prodigue le soleil est donc arrêté par les écrans ainsi formés. De sorte que d'importants volumes d'air atmosphérique se trouvent refroidis. Ainsi l'Espagne, l'Italie, le Midi de la France ont ils été frappés cruellement par la vague de froid alors que l'Islande jouissait d'une température plus élevée.

Cet été ces masses d'air froid causées par le même phénomène, au contact des masses d'air chaud voisines produiront un appel d'air, qui ajouté à la vitesse de la rotation de la terre provoquera une tension électrique d'autant plus grande que les masses se déplaceront plus vite dans le champ magnétique.

Treizième, à vos paratonnerres !

### Les variations solaires influent sur l'homme

Mais les esprits hardis ne s'arrêtent pas à de telles contingences atmosphériques à propos de la pluie et du beau temps. Le professeur américain Harlan T. Stentson, du laboratoire de recherches cosmiques, n'a pas craint d'établir une relation entre les taches solaires et le cycle économique. Les cours de Bourse varieraient étroitement avec les fluctuations solaires. Des conditions astronomiques deviendraient le plus sûr des agents de change. Et chaque feuille financière va s'adjointre les services d'un

## NOUVELLES SPORTIVES

### TOUR DE FRANCE

La 6ème étape St. Malo-Lorient (192km) a été remportée par De Bruyne (Belgique) en 4h. 39' 19" à une moyenne de plus de 41 kms à l'heure, au sprint, dans un peloton de 18 coureurs dont Darrigade, qui garde le maillot jaune. Les Belges se font menaçants alors que les Italiens se regroupent se réservant pour les étapes de montagne.

La septième étape qui confirme le réveil des Italiens, Lorient Angers (204 kms) fut remportée par Fantini (Italie) en 5h. 59' 20" suivi de Voorting (Hollande) et un lot d'autres coureurs, tous même temps que le premier. Mal secondé Darrigade perd le maillot jaune et c'est Wa'koviak (Nord-Est-Centre) qui s'en empare avec 37h. 47' 29". La Belgique est en tête du classement général par équipes.

La huitième étape Angers-La Rochelle (108 kms) fut sans histoire. Elle est remportée au sprint sur le peloton par Poblet (Espagne). Temps: 4h. 14' 56". Walkoviak conserve le maillot jaune.

Hassendorfer — le Fou, grand fantaisiste de ces dernières étapes du Tour a réussi une échappée, avec Van den Pluym, (Hollandais) qui les ont fait ar-

river détachés, à 55" du peloton. La 9ème étape à Rochelle-Bordeaux (219 kms) qui s'est courue en vendredi, Walkoviak garde le maillot jaune.

Samedi, jour de repos à Bordeaux. Dimanche, s'est courue l'étape Bordeaux — Bayonne qui est la dernière étape de plat avant avant celles de la montagne.

De 201 kms, elle fut remportée par De Bruyne (Bel.) en 4 h. 59' 39", suivi de Darrigade, De Smet, Monti et 13 autres coureurs, tous même temps. Walkoviak perd le maillot jaune et c'est Voorting (Hollande) qui s'en empare avec 52h. 46' 39".

Au classement par équipes, la Belgique est en tête avec 157h. 28' 56" suivie de la Hollande 157h. 40' 36".

La 11ème étape, Bayonne-Pau (255 kms.), n'a pas réussi à clarifier le peloton, malgré l'ascension du Col de l'Aubisque (1704 m.). Comme prévu les Italiens se sont réveillés et c'est Defilippis (Italie) qui remporta au sprint les 255 kms en 6 h. 35' 57" à la moyenne de 38 kms. à l'heure, suivi de Ockers, Darrigade et 9 autres coureurs, tous même temps. Darrigade conserve le maillot jaune.

En découvrant l'ère solaire, nous abordons un nouveau mode de pensée scientifique aussi révolutionnaire que fut autrefois la doctrine de Copernic...

Le mystérieux électron, qui danse dans nos lampes de radio au son de nos orchestres, danse également dans les atomes d'une étoile éloignée, dans les vastes espaces interstellaires comme à l'intérieur du corps de l'homme lui-même...

« La science a peut être été trop lente à apprécier la signification de l'environnement cosmique de la terre comme facteur important de la géophysique. Nous nous apercevons de plus en plus que l'homme lui-même est un organisme dont les activités dépendent de la qualité et de la quantité des radiations solaires. »

« D'autres épidémies sur différents points du globe illustrent-elles tragiquement les poussées solaires ? C'est à craindre. Nos connaissances dans ce domaine demeurent encore à l'état embryonnaire. Et le professeur Stentson n'hésite pas à déclarer : « La science a peut être été trop lente à apprécier la signification de l'environnement cosmique de la terre comme facteur important de la géophysique. Nous nous apercevons de plus en plus que l'homme lui-même est un organisme dont les activités dépendent de la qualité et de la quantité des radiations solaires. »

« D'autres épidémies sur différents points du globe illustrent-elles tragiquement les poussées solaires ? C'est à craindre. Nos connaissances dans ce domaine demeurent encore à l'état embryonnaire. Et le professeur Stentson n'hésite pas à déclarer : « La science a peut être été trop lente à apprécier la signification de l'environnement cosmique de la terre comme facteur important de la géophysique. Nous nous apercevons de plus en plus que l'homme lui-même est un organisme dont les activités dépendent de la qualité et de la quantité des radiations solaires. »

## SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

La Société suisse de Radiodiffusion (SSR) a tenu dans la salle du Conseil National, sa 22ème assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. F. Rothen, président central, après avoir brièvement célébré le 2ème anniversaire de sa fondation.

Le rapport annuel de 1955 a été approuvé à l'unanimité. M. Bezezon, directeur général, a comparé ce rapport en parlant en particulier de la télévision. La télévision, dit-il notamment, se trouve à peu près, dans notre pays, au stade où se trouvait la radiodiffusion il y a 25 ans.

Comme cette dernière autrefois, elle provoque des méfiances de quelques-uns et les attaques d'autres. Une communauté d'action contre la télévision a même été constituée à Berne. Pourquoi pas ? Au commencement des chemins de fer, n'y eut-il pas des gens pour lancer des pierres contre les wagons qui passaient ? Grâce à l'Eurovision, des millions de spectateurs au-delà de nos frontières apprennent à connaître notre pays. Il y a deux ou trois ans encore, la Suisse était pour ainsi dire exclue de tous les écrans européens de projection. Aujourd'hui, ses images paraissent dans dix pays d'Europe, au Canada, aux Etats-Unis et au Japon. Nous recevons de chacune de ces régions un apport multiplié qui vient enrichir nos programmes. En 1955, il y eut 91 échanges directs en Eurovision, dont 7 venant de la Suisse, et dans les cinq premiers mois de cette année, on en a compté déjà 114.

Les comptes annuels ont été également approuvés à l'unanimité. M. Georges Conus, directeur administratif, a encore four-ni quelques indications supplémentaires et relevé que la SSR a dépensé depuis sa fondation plus de 200 millions de francs, qui sont presque entièrement demeurés dans le pays. La Société emploie actuellement 380 employés permanents. Plus de la moitié du personnel prend une part directe à la réalisation des programmes. Les orchestres permanents occupent 140 musiciens. Les collaborateurs libres se chiffrent par milliers. On y trouve des écrivains, des compo-

siteurs, des professeurs, des artistes dramatiques, des artistes de variétés et d'autres encore. La question de la répartition des taxes de concession entre les trois émetteurs nationaux est étudiée actuellement par la direction générale de la SSR et sera traitée à la prochaine assemblée générale.

Le principal point de l'ordre du jour concernait l'organisation des programmes F.M. (fréquence modulée ou ondes ultracourtes). Il s'agit d'améliorer les conditions de réception et de retransmission des programmes pour l'ensemble du pays ainsi que d'améliorer la production et la retransmission de seconds programmes pendant deux heures au moins le soir. La commission des programmes a présenté un rapport et soumis les propositions suivantes qui ont été acceptées :

1. — Le service des programmes f.m. est réglé pour l'instant pour une période initiale qui prend fin le 31 décembre 1958.

2. — Tous les problèmes relatifs à l'organisation du service des programmes f.m. devront être élucidés durant la période initiale.

3. — Vers la fin de la période initiale, le Comité central réexaminera l'ensemble de l'organisation sur la base d'un rapport que la direction générale de la SSR établira à son intention ; il soumettra ensuite ses propositions concernant la continuation du service des programmes f.m. à l'Assemblée générale.

4. — Certaines dispositions de cette réglementation pourront être modifiées durant la période initiale, si les expériences réalisées ou les nécessités rendraient une telle modification urgente. Le comité central peut décider de prolonger, d'une ou de deux années supplémentaires la durée de la période initiale. Il faudra notamment s'inspirer des principes que voici en ce qui concerne les seconds programmes : on puisera en règle générale leur matière dans la production ordinaire des programmes et ceux-ci devront être contrastés. Le second programme donnera l'avantage aux émissions musicales par rapport aux

## Places d'armes et d'exercices

Une délégation du Conseil exécutif du Canton de Berne, formée de MM. R. Fauder, son président, M. Huber, son vice-président, V. Moine et D. Buri, Conseillers d'Etat, a eu récemment un entretien avec le Conseiller fédéral Chaudet, chef du Département militaire fédéral, et lui a présenté les vœux suivants :

1. — Il y aurait lieu de renseigner régulièrement le Conseil exécutif sur les pourparlers qu'ont avec les intéressés du Jura les représentants du D.M.F., comme cela a été le cas en son temps dans les cantons de Fribourg et Vaud.

2. — Il conviendrait d'abandonner le projet d'une place d'armes pour blindés dans les Franches-Montagnes, au vu de l'opposition résolue des populations de ces régions.

3. — Il conviendrait de différer les pourparlers en ce qui concerne les projets à l'Ajoie et à la région de Delémont, jusqu'à ce que la Commission d'hommes de confiance du Jura constituée par l'Association pour la défense des intérêts du Jura (Chambre de commerce jurassienne) ait présenté son rapport et ses conclusions.

## QUE VOIR CE SOIR ?

### Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA — Tél. 29054 — « Ismail Yassine dans la police » (Ismail Yassine, Zahret El Oia).
- AMIR — Tél. 31332 — « The proud ones » (Robert Ryan, Virginia Mayo).
- METRO — Tél. 22853/22859 — « Meet me in Las Vegas » (Cyd Charisse, Dan Dailey).
- MOHAMED ALY — Tél. 25106 — « High Treason » (André Morell).
- « The million pound note » (Gregory Peck).
- ODEON — Tél. 71866 — « Phantom of the Rue Morgue » (Patricia Medina, Karl Malden).
- « Riding shotgun » (Randolph Scott).
- RADIO — Tél. 30282 — « The Indian Fighter » (Kirk Douglas, Elsa Martinelli).
- RIALTO — Tél. 24694 — « The bold and the brave » (Wendell Corey, Mickey Rooney).
- RIO — Tél. 29036 — « Hot Blood » (Cornal Wilde, Jane Russell).
- ROYAL — Tél. 26329 — « Captain Lightfoot » (Rock Hudson, Barbara Rush).
- STRAND — Tél. 22322 — « Tam Tam » (Kerima, Pedro Armendauiz, Marcello Mastroianni).

Nos lecteurs sont priés de bien vouloir nous aviser immédiatement de tout retard survenu dans la livraison de notre journal.

Le Comité d'action contre une place militaire aux Franches-Montagnes et dans la Courville communale :

Le bureau du Comité d'action contre l'établissement d'une place militaire aux Franches-Montagnes et dans la Courville s'est réuni aux Geneves. Il a pris connaissance avec une très vive satisfaction du communiqué publié par la Chancellerie d'Etat du canton de Berne à la suite de l'audience accordée par le Conseiller fédéral Chaudet à la délégation du Gouvernement bernois.

Le 25 juin dernier, on s'en souvient, M. Robert Baader, président du Conseil exécutif, tenait une conférence avec les représentants du Comité d'action qui le renseignèrent sur la situation et l'état d'esprit dans la région intéressée. A la suite de cette entrevue, le Gouvernement bernois, auquel nous exprimons notre reconnaissance, présente des vœux au chef du Département militaire fédéral. Celui-ci donna l'assurance que le projet d'une place d'exercice dans les Franches-Montagnes était abandonné pour le moment.

Tout en se félicitant du résultat acquis grâce à sa vigilance et sa fermeté d'une part à l'intervention efficace du Gouvernement bernois d'autre part, le Comité d'action, constamment soutenu par une population résolue, tient à réaffirmer sa position. Il considérera en effet sa mission accomplie le jour où le projet sera définitivement abandonné. Il fait confiance, une fois de plus, au Conseiller fédéral Chaudet.

**CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN**  
Société Anonyme

Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts

GENEVE LE CAIRE  
16, Rue de Hollande 8, Rue Talaat Harb Pacha

**AVIS IMPORTANT**

Notre honorable clientèle, titulaire de

**LIVRETS D'EPARGNE**

est priée de se présenter à nos guichets en vue de l'échange de ces livrets contre de

**NOUVEAUX LIVRETS**

comportant des

**TAUX PLUS ELEVES**

et des conditions de retrait plus favorables

**BANQUE BELGE et INTERNATIONALE en EGYPTE**

LE CAIRE HELIOPOLIS ALEXANDRIE  
R.C. 39 R.C. 692

**BANQUE OTTOMANE**

CAPITAL VERSE : Lst. 5.000.000

LONDON ISTANBUL  
20/22 Abchurch Lane EC. 4. Bankalar Cadessi, Galata  
PARIS MANCHESTER  
7, Rue Meyerbeer (9e) 56/60 Cross Street  
CASABLANCA MARSEILLE  
1, Place Ed. Dautet 36, Rue St. Ferréol

AGENCES EN EGYPTE:  
ALEXANDRIE — LE CAIRE — FAYOUM — ISMAILIA — MANSHIYA (Alexandrie) — MANSOURAH — MEHALLA-KEBIR, — MINIEH, MOUSKY, — PORT-SAID, — PORT-TEWFIK.

AGENCES DANS LES PRINCIPALES VILLES DE TURQUIE, CHYPRE, IRAQ, JORDANIE, SOUDAN

LA BANQUE OTTOMANE TRAITE TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Banque affiliée en Syrie et au Liban  
BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN

R.C. Alexandrie 143 R.C. Le Caire 11463

شركة بواخر البريد البحرية  
**KHEDIVIAL MAIL LINE**  
FOR HAPPY HOLIDAYS  
الاجازات السعيدة

Prochains départs d'Alexandrie pour:

NAPLES MARSEILLE GENES BEYROUTH s/s "Nefertiti" à 4 heures p.m. 20 JUILLET et 3 AOUT, etc.

NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes). s/s "Cleopatra" 22 juillet

BEYROUTH s/s "Cleopatra" 22 juillet

ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME s/s "Alkahirah" Vers ni-Noûl

SUEZ DJEDDAH PORT SUDAN Services réguliers par les s/s "Tair" "Talodi" "Isis"

Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEXANDRIE Administration : 1, Rue Mouton Le Pacha, Téléphone 21423. Bureaux des Passages, 1, Rue Fouad Téléphone 20824.

LE CAIRE 26, Sh. Chérif (Immeuble "Immobilier"). — Téléphone 46322.

SUEZ "Khedivial Mail Line", — Téléphone 3881.

PORT-SAID "The English Coaling Co. Ltd." — Tél. 3393

ET AUX PRINCIPALES AGENCES DE VOYAGES (R. C. A. 16708).